**Compte-rendu de la réunion de rentrée du 12 septembre 2016– Classes de CE1**

**Enseignantes :** Mme ARRACHART et Mme RIGOLI

**1. Effectif et présentation de la classe**

Classe de Mme ARRACHART : 28 élèves (13 garçons/15 filles)

Classe de Mme RIGOLI : 28 élèves (14 garçons/ 14 filles)

**2. Informations générales :**

Horaires :

Matin : entrée de 8H25 à 8H35, sortie 11H50 (lundi/mardi/jeudi/vendredi) mercredi : sortie à 11H35

Après-midi: de 13H55 à 14H05, sortie 16H05

A l’école élémentaire, les enseignants ne sont pas responsables des enfants après 11H50 et 16H05. En cas de retard des parents aux sorties, les enfants doivent attendre leurs parents devant l’école, excepté si ces derniers font un mot autorisant le directeur à inscrire l’enfant à la cantine ou l’étude en cas de retard.

Le mercredi, en cas de retard à 11H35, les enfants seront confiés aux animateurs du centre de loisirs.

Etude : Elle fonctionne de 16H05 à 18H → récréation puis devoirs faits en classe sous la responsabilité des enseignants. L’étude est désormais fermée (Vigipirate), ce qui signifie que vous pouvez venir chercher votre enfant à 17H00, 17H30 et 18H au portail. Votre enfant doit savoir le matin à quelle heure il doit partir.

 Garderie : le matin de 7H00 à 8H25 et le soir de 18H à 19H00.

Sortie de l’enfant pendant le temps scolaire :

Régulière (Orthophoniste par exemple) : remplir un formulaire pour l’année.

Exceptionnelle : Une décharge est à signer quand l’enfant sera récupéré à l’école.

Grève :

En cas de grève, les parents sont prévenus 48H00 à l’avance. Si vous n’êtes pas prévenus 48H00 à l’avance, cela signifie que l’enseignant ne fait pas grève.

Elections des parents :

Il y a plusieurs fédérations de parents d’élèves. Si certains souhaitent créer une liste indépendante, voir Mr AYMES pour la déclaration de candidature.

Les élections auront lieu le vendredi 7 octobre 2016 de 15H00 à 19H00. Possibilité de voter par correspondance (plus simple). Les deux parents peuvent voter.

Absences :

Si votre enfant est malade, merci de prévenir l’école au plus tôt et de fournir un justificatif à son retour à l’école (un mot de votre part suffit). En cas d’absence de plus de 48H00 sans justificatif, notre hiérarchie doit être prévenue.

Jours de décharge :

Mr AYMES est déchargé chaque lundi et mardi.

**3-Enseignement**

Le CE1 fait partie du cycle 2, qui va, depuis cette année du CP au CE2. Il s’inscrit dans la continuité du CP.

L’apprentissage de la lecture (déchiffrage et compréhension), de l’écriture, de la grammaire, de la connaissance des nombres et du calcul sont les grands objectifs du CE1. Avec les nouveaux programmes de 2016, les enfants ont davantage de temps pour acquérir les bases.

* Mathématiques :

Les nombres jusqu’à mille, techniques opératoires de l’addition et de la soustraction, la multiplication posée à un chiffre (connaissance des tables jusqu’à 5).

* Français :

Présent, futur des verbes en ER ainsi *qu’être, avoir*.

Conjuguer les verbes *aller, dire, faire, venir* au présent de l’indicatif.

Distinguer le nom, le verbe, l’adjectif qualificatif, les articles et les pronoms personnels.

Identifier le verbe et son sujet.

Ecrire un texte cohérent d’au moins 5 lignes.

* Education Physique et Sportive :

 Séances de sport à l’école :

 Il y aura une séance de sport le lundi et le vendredi.

La classe se rendra à la piscine le lundi du mois de décembre au mois de mars (9 séances) de 9H30 à 10H (départ en car à 9H, retour à 10H30). Les enfants devront avoir un maillot de bain (slip de bain pour les garçons), un bonnet de bain et en cas de verrue ils devront porter une chaussette en silicone.

Cette séance de piscine remplace la séance de sport du lundi.

Inscription à l’USEP (association sportive) :

Une participation de 6 euros est demandée aux familles. Cette cotisation permet de financer les trajets en car, les assurances des enfants, l’encadrement, le matériel, le goûter.

Inscription de la classe à une rencontre de sports collectifs et au challenge d’athlétisme dans le cadre de l’USEP.

* D’autres matières seront travaillées : anglais, questionner le Monde (espace, temps, vivant, matière, objets), enseignement moral et civique, enseignement artistique (arts plastiques et éducation musicale avec poursuite de la chorale)

**4. Cahiers :**

-Cahier vert : cahier du jour (Exercices de mathématiques et de français). L’écriture et la présentation doivent être soignées. Ce cahier est remis le vendredi soir en principe et il est à signer.

-Cahier violet petit format: cahier de liaison (lien entre l’école et la maison). Si je n’ai pas signé un mot que vous avez écrit c’est que je ne l’ai pas vu.

-Cahier transparent petit format: cahier de chants et poésies.

-Cahier transparent grand format : cahier de « questionner le Monde ».

-Cahier transparent petit format: cahier d’Anglais (CP/CE1/CE2).

-Cahier noir petit format: cahier d’essai (devoirs et entrainement).

-Cahier blanc grand format: cahier de lecture.

-Cahier bleu petit format: cahier d’écrivain.

-Cahier rose petit format: cahier d’écriture

-Cahier violet grand format : cahier d’évaluations. Il est remis après chaque évaluation pour signature.

-Lutin de règles cycle 2.

-Porte-vue des sons (CP/CE1)

-Cahier de textes.

-Cahier d’Histoire des Arts (CP/CE1/CE2)

-Pochette taxi.

-Répertoire des nombres (CP au CM2).

-Cahier grand format transparent : journal de vie de la classe (ce cahier n’est pas corrigé) : vous le verrez à chaque période de vacances et pourrez, si vous le souhaitez, coller et écrire des choses avec votre enfant pour qu’il raconte ses vacances à la classe.

**5. Devoirs et suivi du travail :**

Les devoirs sont un moment important qui permettent une révision et un entraînement de ce qui est fait en classe.

Devoirs réguliers : lecture de petits romans et des fiches des sons, calcul, dictées de mots (les mots bleus des fiches de son seront à copier 3 fois le mardi et les mots rouges le jeudi). Vos enfants n’auront pas de devoirs le mercredi.

Un tableau de comportement a été mis en place dans toutes les classes avec l’accord de l’Inspectrice de l’Education Nationale. Ce tableau est à signer toutes les semaines. Il permet un lien entre l’école et la maison.

**6. Evaluations :**

L’évaluation est quotidienne à travers le travail écrit dans les cahiers (points de couleur vert, jaune, orange ou rouge)

Le livret d’évaluations sera remis 3 fois dans l’année (décembre, mars et juin). Un nouveau livret d’évaluations national est mis en place cette année.

**7. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):**

Les APC peuvent être un temps d’aide pédagogique pour certains élèves mais aussi une activité complémentaire proposée à tous les élèves (informatique, jeux mathématiques). Ces APC ne sont pas obligatoires. Vous devrez signer la feuille d’autorisation pour l’année et votre enfant sera susceptible d’être pris en APC au cours de l’année sur les horaires annoncés.

**8. RASED (Réseau d’aide)**

Mme Dubrulle sera susceptible de prendre les enfants en difficulté en maths ou en français. Les parents seront prévenus de la prise en charge par un mot, et ils peuvent également contacter Mme Dubrulle pour faire le point.

**9. Sorties et projets :**

Avec le budget lié au car, trois sorties peuvent être effectuées (2 sorties sportives et 1 sortie culturelle).

Deux sorties USEP sont déjà prévues (rencontre sports collectifs et athlétisme à la fin de l’année).

Une pièce de théâtre est en projet avec les deux classes de CE1.

Concernant les projets de l’école (la fête de l’école, le loto), ils n’auront pas lieu cette année suite aux mesures imposées par le plan vigipirate. Seul le carnaval aura lieu comme l’an dernier au sein de l’école.

**10. Coopérative de classe :**

Une carte de participation à la coopérative de classe vous sera remise. Cette participation n’est pas obligatoire. Elle permet de financer une partie des sorties, des livres pour la BCD, des jeux de société, et du matériel de travaux manuels pour les projets.

**11. Rencontres :**

Des rencontres individuelles ou collectives seront organisées durant l’année scolaire. Cependant, si vous souhaitez rencontrer l’enseignante de votre enfant, n’hésitez pas à en faire la demande indiquant vos disponibilités dans le cahier violet de votre enfant.

**12. Rénovation :**

La fin des travaux est annoncée pour Pâques 2017.

**13. Divers**

- Les anniversaires seront fêtés à la fin de chaque mois. Un mot sera distribué aux enfants quelques jours avant.

- Les bonbons sont toujours interdits à l’école, sauf lors des sorties scolaires ou anniversaires.

- Les jouets sont autorisés à l’école mais restent sous la responsabilité des enfants (petits jouets).

- Il peut arriver que nous soyons obligées de vous joindre depuis notre téléphone portable personnel, nous vous remercions de ne pas utiliser ce numéro pour nous joindre.

- Les enfants ne se rendent, en principe, pas aux toilettes dans la classe pour une question de sécurité.

- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté nous impose 3 exercices d’évacuation/intrusion dans l’année et le premier aura lieu avant les vacances d’automne. De plus, chaque semaine les enfants seront entraînés à une « mise au silence » : les enfants se mettent au sol et doivent apprendre à ne pas faire de bruit. Il vous est rappelé également qu’il est important d’éviter les regroupements trop longs devant l’école aux heures d’entrées et de sorties.

- Il est demandé aux parents qui viennent chercher leur enfant de laisser la place devant le portail aux parents de CP et d’attendre leurs enfants un peu plus loin sur le chemin.